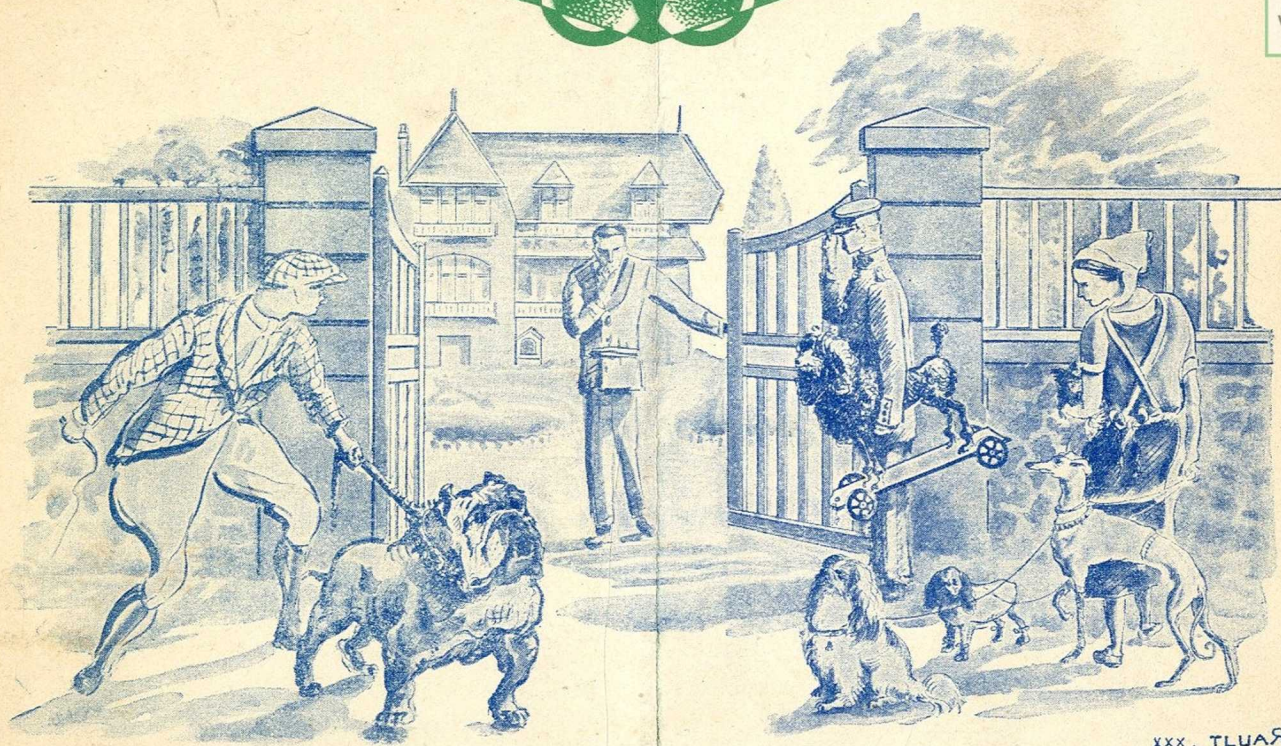


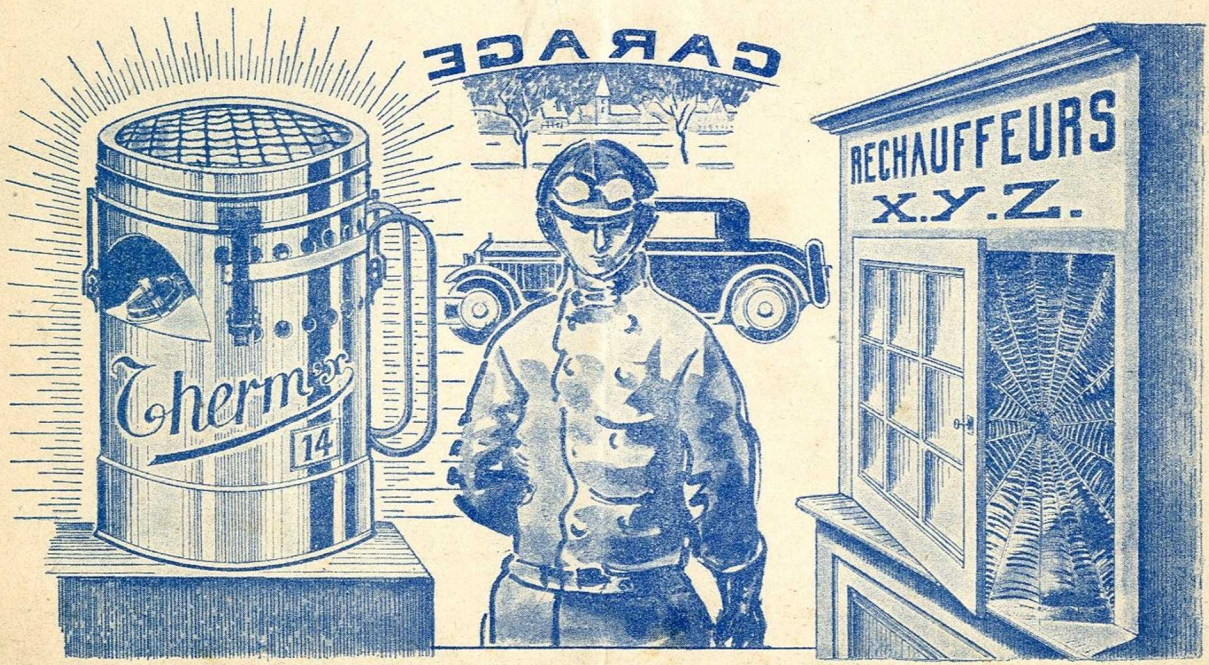
LE SUCCÈS PROVOQUE L'IMITATION

BON MARCHÉ EST TOUJOURS TROP CHER



XXX. TLUA9

Lequel choisirez-vous pour la garde de votre propriété ?



Lequel choisirez-vous pour la protection de votre voiture contre les risques du GEL ?

Le POURQUOI

de certains dispositifs adoptés par

Therm'x

Quand un fabricant tel que la " SOCIÉTÉ LYONNAISE DES RÉCHAUDS CATALYTIQUES THERM'X " (acquéreur des BREVETS DE MM. L. LUMIÈRE & J. HERCK, inventeurs du chauffage par catalyse) a consacré, en toute liberté, de nombreuses années d'expérience et de multiples essais de laboratoire à créer et à perfectionner sans cesse des modèles devant répondre aux légitimes exigences de bon fonctionnement, de robustesse, de durée et de sécurité d'une clientèle telle que les SERVICES AUTOMOBILE ET AÉRONAUTIQUE DES ARMÉES FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRES, il est certain que l'adoption par lui de chacun des dispositifs qu'il a choisis après essais, de préférence à tels ou tels autres, correspond à une supériorité technique indiscutable.

Cependant notre clientèle d'AUTOMOBILISTES, qui s'intéresse toujours aux questions d'ordre technique et pratique, apprendra volontiers **Le POURQUOI de certains dispositifs adoptés par THERM'X.**

☛ La surface presque plane du tamis catalyseur a été déterminée après étude du parcours des filets gazeux ascendants afin que toutes ses parties reçoivent également l'apport de l'oxygène de l'air indispensable à une **combustion complète**. Cette disposition assure en outre l'**indéformabilité** du tamis qui est interchangeable.

☛ Les **impuretés de l'essence** sont collectées par le **champignon épurateur** qui coiffe et protège la mèche. Il suffit, environ une fois par an, de remplacer les rondelles de ce champignon dont un jeu de rechange est livré avec chaque appareil.

☛ La chambre des gaz est refroidie extérieurement par une circulation d'air; d'autre part, l'emploi des métaux ou alliages trop conducteurs de la chaleur est éliminé de la constitution du réservoir; comme conséquence, **le réservoir reste toujours froid, l'appareil ne s'emballe jamais** et conserve une constance absolue de fonctionnement.

☛ Tous les éléments de l'appareil sont immédiatement **démontables** et **interchangeables**, sans le concours d'aucun outil.

☛ Comme il est indispensable que la chambre des gaz conserve une **étanchéité absolue**, sa fermeture est réalisée au moyen de 4 grenouilles parkérisées, assurant **un serrage énergique**, également réparti, malgré que l'ouverture ne soit à prévoir qu'une fois par an; il n'y a aucun siphonage de l'essence ni aucune fuite de gaz incomplètement catalysés et inflammables.

☛ La **mise en activité** peut s'opérer directement à l'essence (voir mode d'emploi joint à chaque appareil) mais, si l'on désire **éviter l'encrassement du tamis catalyseur**, obtenir un réchauffage égal sur toute sa surface, éviter la manœuvre de pièces chauffées et noircies par la flamme fuligineuse de l'essence, il convient de faire usage du petit couvercle à chaleur réfléctée livré avec chaque appareil et garni soit à l'alcool, soit avec une tablette " Méta ", soit même à l'essence dont, ainsi, le dépôt de suie grasse ne se forme pas sur le tamis catalyseur. Il est également possible d'opérer la mise en activité par l'électricité au moyen d'un dispositif spécial fixé dans le couvercle d'extinction.

☞ **L'arrêt immédiat** de l'appareil est obtenu au moyen d'un couvercle d'extinction logé dans le fond de l'enveloppe, sans ouverture de la chambre des gaz ni manipulation d'aucune pièce brûlante. Pendant les périodes de non utilisation, **ce couvercle hermétique protège l'élément catalyseur** contre les poussières et **l'humidité**.

☞ Le réservoir, complètement séparé de la chambre des gaz par un étranglement entièrement rempli par la mèche, est pourvu d'un orifice de remplissage fermé par un bouchon parkérisé à charnière et à clef; cela permet **le regarnissage en pleine marche, sans aucun danger, une fois par jour** et l'on peut ainsi conserver le **THERM'X EN FONCTIONNEMENT PERMANENT** pendant toute la saison froide, sans opérations quotidiennes d'arrêt et de remise en marche.

☞ **La gaine à événements** est complètement indépendante; elle immobilise et protège la **totalité** de l'appareil dont le réservoir ne subit aucun effort mécanique; si l'appareil, au sortir du capot, a son enveloppe souillée d'huile, sa gaine reste toujours propre et les vêtements des occupants de la voiture n'ont rien à redouter de son voisinage.

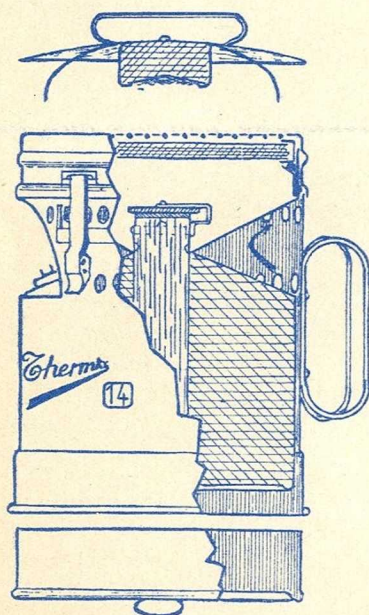
☞ La forme et les dimensions du **THERM'X N° 14** sont telles qu'il puisse se placer dans le capot de **tous les types de voitures**.

☞ Tous les progrès de la technique moderne sont mis à contribution pour maintenir l'excellence de la fabrication du **THERM'X**: **soudure électrique**, protection des métaux par la **parkérisation**, etc...

☞ **THERM'X** représente le maximum

de **SÉCURITÉ**, de **SIMPLICITÉ**

de **ROBUSTESSE** et de **PROPRETÉ**

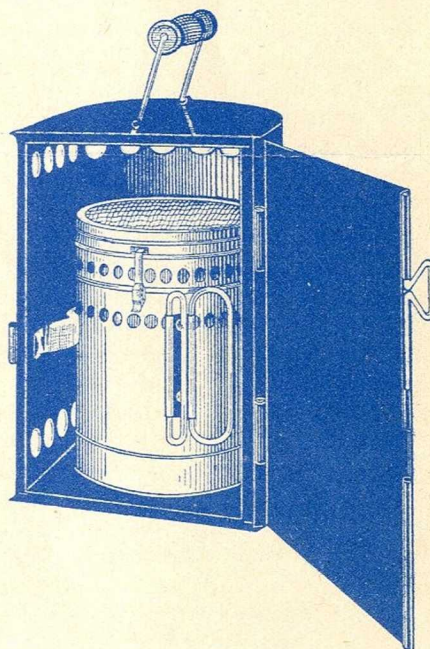


Brevets

L. LUMIÈRE

et

J. HERCK



THERM'X, le premier en date et en qualité de tous les réchauffeurs d'automobiles, s'est acquis une telle réputation que l'on en est arrivé à dire « **un THERM'X** » pour désigner, en général, un réchauffeur d'automobile, quels que soient son principe, son origine ou sa fabrication.

Attention !!

Exigez bien un **THERM'X véritable** et ne vous contentez pas d'un appareil « **genre THERM'X** ».

La **VIE** de votre **RADIATEUR** et de votre **MOTEUR EST EN JEU!**

Les Réchauffeurs de Moteurs



Brevets
L. LUMIÈRE et J. HERCK

MARQUES DÉPOSÉES

Therm'x

Nouveau Modèle

N° 14 { Hauteur : 17 c/m
Diamètre : 13 c/m

Les **AUTOMOBILISTES** soucieux de la bonne conservation des divers organes de leur voiture sont unanimes à reconnaître qu'en **hiver** un réchauffeur de moteur et de radiateur est indispensable pour :

Éviter le gel du radiateur et des organes de circulation d'eau.

Permettre le démarrage au 1/4 de tour après un long arrêt.

Maintenir à l'huile une fluidité suffisante pour éviter les grippages au départ.

Le premier appareil destiné à cet usage fut établi pendant la guerre, sur la demande et pour les besoins des Services Aéronautique et Automobile de l'Armée, par Monsieur Louis Lumière, Membre de l'Institut et Monsieur Jean Herck, Ingénieur Principal du Génie Maritime, qui en firent breveter le principe et le dispositif en tous pays.

C'est le **Réchauffeur Catalytique Therm'x** qui fonctionne **sans feu**, au moyen de l'essence pour automobile.

Le succès en fut tel que toute une catégorie d'appareils se proposant le réchauffage sont présentés au public.

Pour que celui-ci puisse guider judicieusement son choix, il est nécessaire qu'il sache que :

THERM'X n'est pas une lampe, mais un véritable poêle, c'est-à-dire un appareil fournissant **réellement** et uniquement de la **chaleur** ;

THERM'X n'emprunte rien à la batterie d'accumulateurs déjà trop surchargée, surtout en hiver ;

THERM'X n'est pas tributaire d'une distribution d'électricité que l'on ne trouve pas partout et, en tous cas, pas dans les stationnements en plein air ;

THERM'X n'exige l'emploi d'aucun combustible solide spécial, coûteux, difficile à se procurer et de conservation précaire ;

THERM'X ne laisse pas de résidus solides en ignition ;

THERM'X n'exige aucune manipulation salissante ou manœuvre dangereuse et incommode ;

THERM'X ne chauffe pas par contact direct, mais par émission d'air chaud ;

THERM'X ne présente aucun danger d'incendie et son emploi dans les dépôts d'essence est autorisé par arrêtés du Préfet de Police de Paris ;

THERM'X ne donne aucun dégagement toxique d'oxyde de carbone, comme l'ont établi les essais officiels du Laboratoire de Toxicologie de la Faculté de Médecine de Lyon ;

THERM'X chauffe les organes de la voiture pendant l'arrêt et, dans sa gaine à événements, chauffe les voyageurs pendant la marche **avec un seul et même appareil** ;

THERM'X ne demande qu'une seule mise en marche au début de la saison froide ; un regarnissage une fois par jour, **en pleine marche**, est suffisant ;

THERM'X est l'appareil à la fois **le plus économique** et le plus efficace ; il fournit **170 calories par heure** avec une consommation de 16 grammes d'essence tourisme, c'est-à-dire qu'un bidon de 5 litres fournit un **fonctionnement ininterrompu de plus de 200 heures**, soit, sur la base de l'essence à 11 francs le bidon, **une dépense de 0 fr. 05 par heure** ;

THERM'X peut, si vous le coiffez de son couvercle, s'arrêter immédiatement de fonctionner et de **consommer**.

THERM'X a fait ses preuves pendant la **guerre** dans les escadrilles ; il les a faites au **Pôle Nord** avec les deux expéditions **Amundsen** ;

THERM'X est le seul réchauffeur réglementaire dans les Services Aéronautique et Automobile de l'Armée ;

Le Nouveau Modèle THERM'X N° 14 présente les perfectionnements suivants :

Capacité augmentée de 50 % sans augmentation des dimensions extérieures ;

Dispositif de champignon épurateur avec collier de fixation automatique ;

Interchangeabilité de tous les éléments par démontage instantané à la main, sans le concours d'aucun outil ;

Toutes pièces conformes aux spécifications du **Bureau de Normalisation de l'Automobile**.

Exigez-le de votre fournisseur d'accessoires ou de votre garagiste. S'ils en sont démunis, envoyez-nous la carte postale ci-jointe en y indiquant votre adresse, et vous recevrez immédiatement franco de port et d'emballage, par postal votre gare contre remboursement, l'appareil **THERM'X** qui vous est indispensable, accompagné d'un luxueux **LIVRET D'AUTOMOBILE** relié cuir souple véritable, qui **doit** vous être remis avec chaque appareil.

Société Lyonnaise des Réchauds Catalytiques.

R. C. Lyon B. 4490